

APPEL À DÉCLARATION D'INTÉRÊT AU POSTE DE COPRÉSIDENT D'UN SOUS-COMITÉ DE SPÉCIALISTES DU COMITÉ SUR LA SITUATION DES ESPÈCES EN PÉRIL AU CANADA (COSEPAC)

Les personnes qui souhaitent occuper le poste de coprésident d'un sous-comité de spécialistes du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) sont invitées à présenter une déclaration d'intérêt. La durée du poste est de quatre ans.

La personne qui occupe le poste de coprésident d'un sous-comité de spécialistes de l'une des espèces obtient de nombreuses occasions d'en apprendre davantage au sujet de la flore et de la faune diversifiées du Canada dans un environnement favorisant la collégialité et l'entraide. Le coprésident aura également l'occasion d'apprendre et d'appliquer des procédures novatrices liées à l'évaluation des populations, ce qui lui permettra de se trouver à l'avant-garde des priorités en matière de conservation pour la diversité biologique du Canada.

Les déclarations d'intérêt peuvent être soumises du 29 juillet au 26 août 2026.

Date limite : le 26 août 2026, à 15 h, heure de l'Est. Les déclarations d'intérêt reçues après cette date ne seront pas acceptées.

Voici la liste des groupes taxinomiques pour lesquels un coprésident doit être nommé.

ARTHROPODES

Exigences : *Nous nous intéressons aux personnes ayant une expertise régionale ou de préférence nationale en écologie, en biologie et en conservation des arthropodes terrestres et/ou d'eau douce. Le candidat retenu doit également posséder des compétences exceptionnelles en rédaction, en communication et en organisation ainsi qu'une capacité avérée à présider efficacement un comité scientifique axé sur le consensus et à collaborer avec ses membres. Les candidats idéaux doivent connaître le processus d'évaluation du COSEPAC, les critères utilisés, les menaces qui pèsent sur les arthropodes et la priorisation des espèces sauvages en vue des évaluations du statut de conservation. Une compréhension de la façon d'intégrer les connaissances et la science communautaires et autochtones dans les études sur les arthropodes serait un atout.*

La diversité est essentielle : Le COSEPAC s'engage à recruter des membres compétents et diversifiés, représentatifs de la population qu'il sert et reconnaît les nombreux avantages d'un milieu de travail sûr et inclusif, où des personnes ayant des points de vue différents peuvent collaborer à l'évaluation des espèces sauvages. Toutes les personnes qualifiées sont invitées à présenter une déclaration d'intérêt. Au moment de recruter des membres, la préférence pourrait être accordée aux candidats qualifiés qui se sont auto-identifiés en tant que femme, personne autochtone, personne handicapée, personne racisée, personne ayant diverses orientations sexuelles ou identités de genres, personne d'un autre groupe sous-représenté ou personne en début de carrière, et à toute personne qualifiée ayant les compétences et les connaissances nécessaires pour travailler de manière productive auprès de communautés équitables, diverses et inclusives. Le modèle de candidature (section sur l'auto-identification se trouvant au point 7) vous permet de vous identifier clairement comme membre d'un de ces groupes. ***N'hésitez pas à vous identifier!***

À PROPOS DU COSEPAC

Les principales fonctions du [COSEPAC](#) sont les suivantes :

- évaluer la situation des espèces sauvages considérées comme potentiellement en péril au Canada, en précisant les menaces actuelles et potentielles pour les espèces sauvages;
- présenter les résultats de ses évaluations ainsi que les raisons des désignations au ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique, au Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril et au public canadien.

Le COSEPAC s'acquitte de ses fonctions en se fondant sur les meilleurs renseignements disponibles, y compris les connaissances scientifiques, les connaissances communautaires et les connaissances traditionnelles autochtones. Le processus d'évaluation est indépendant, transparent et uniquement fondé sur des données probantes. Les rapports de situation du COSEPAC constituent le fondement des recommandations faites au gouvernement en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) et sont également souvent cités par les organismes à vocation scientifique ou environnementale, les utilisateurs de ressources, les organismes gouvernementaux et les médias. Les rapports du COSEPAC fournissent des renseignements sur l'état des populations d'espèces sauvages, lesquelles préoccupent tous les Canadiens.

Sous-comités de spécialistes des espèces et coprésidents

Les sous-comités de spécialistes des espèces (SSE) sont composés de membres qui possèdent des connaissances scientifiques ou traditionnelles du groupe taxinomique en question, particulièrement en ce qui a trait au Canada. Ils peuvent avoir une expertise en biologie de la conservation, en dynamique des populations, en taxinomie, en classification, en génétique des populations ou en d'autres aspects du groupe taxinomique. Les membres de ces sous-comités examinent les rapports de situation sur

les espèces sauvages qui relèvent de leur SSE et s'assurent de leur qualité scientifique. Ils recommandent également des désignations de statut au COSEPAC.

Chaque SSE est dirigé par deux coprésidents, qui doivent satisfaire aux exigences relatives à la composition du COSEPAC (voir le modèle de demande qui suit). Les coprésidents des SSE du COSEPAC sont nommés par le ministre fédéral de l'Environnement et du Changement climatique après consultation du Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril ainsi que d'experts ou d'organes d'experts comme la Société royale du Canada qui, de l'avis du ministre, possèdent l'expertise nécessaire. Les coprésidents des SSE ne deviennent pas membres de la fonction publique du Canada grâce à leur nomination ministérielle. Chaque membre du COSEPAC doit exercer son pouvoir discrétionnaire de façon indépendante. Les coprésidents des SSE peuvent être rémunérés pour leurs services, et les dépenses occasionnées par ces activités peuvent leur être remboursées selon les lignes directrices du Conseil du Trésor.

Fonctions des coprésidents

Les responsabilités des coprésidents des SSE comprennent ce qui suit :

- solliciter des rédacteurs pour des rapports de situation;
- examiner et réviser les rapports de situation, et prendre toute autre mesure nécessaire pour les terminer (normalement de 4 à 10 rapports par année);
- apporter les changements demandés par le COSEPAC lors de la finalisation des rapports;
- recommander des espèces sauvages candidates pour l'évaluation de la situation, en fonction des délibérations du SSE;
- planifier, organiser et coprésider les réunions annuelles du SSE;
- se préparer aux réunions du COSEPAC et y participer; au cours des dernières années, le COSEPAC s'est réuni deux fois par année et a évalué jusqu'à 80 « espèces » sauvages (qui, selon les termes du COSEPAC, peuvent comprendre des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres populations distinctes qui répondent à certains critères);
- préparer des rapports annuels sur les activités des SSC.

Déplacements associés aux réunions

Les frais de déplacement qui sont engagés par les coprésidents d'un sous-comité de spécialistes des espèces au Canada sont couverts par Environnement, Changement climatique et Nature Canada. **Pour les coprésidents d'un sous-comité de spécialistes des espèces dont le déplacement commence ou se termine à l'extérieur du Canada, Environnement, Changement climatique et Nature Canada paiera un montant équivalent à la moyenne des frais de déplacement engagés au Canada.**

PROCESSUS DE CANDIDATURE

Nous avons demandé aussi bien aux nouveaux candidats qu'aux coprésidents titulaires de bien vouloir nous remettre les DEUX éléments suivants :

- un curriculum vitæ (CV);
- une lettre de présentation qui porte précisément sur chacun des éléments du [Modèle de candidature](#), et qui utilise les mêmes sous-titres que celui-ci. Même si vous pensez que votre CV comporte déjà les renseignements demandés, veuillez fournir un bref résumé pour chaque élément du modèle.

La préférence pourrait être accordée aux candidats qualifiés qui appartiennent à des groupes sous-représentés au sein du SSE ou du COSEPAC. Si vous le souhaitez, veuillez indiquer clairement à la section 7 de votre candidature si vous vous identifiez comme une femme ou une personne autochtone, handicapée, racialisée, d'orientation sexuelle ou de sexe non conventionnels ou appartenant à d'autres groupes sous-représentés, en fournissant des renseignements complémentaires le cas échéant. Les personnes chargées de la sélection tiendront compte des auto-identifications des candidats qualifiés dans leur évaluation des candidatures et ne pourront accorder la préférence dans le classement qu'en présence d'une auto-identification claire.

Envoyez votre déclaration d'intérêt par courriel au Secrétariat du COSEPAC, en inscrivant dans la ligne d'objet « Déclaration d'intérêt pour le poste de coprésident du **SSC [nom]** », à l'adresse cosewic-cosepac@ec.gc.ca.

Le Secrétariat s'efforcera d'envoyer un accusé de réception par courriel à chaque personne dans un délai de deux jours ouvrables. **Si vous ne recevez pas un accusé de réception dans le délai mentionné, veuillez communiquer avec le Secrétariat par téléphone au 819-307-7600.**

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection composé de membres du COSEPAC et de membres des SSE, qui présentera des recommandations au COSEPAC, lequel transmettra à son tour les candidatures en vue de leur nomination par le ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Les candidats retenus seront généralement avisés vers la fin de l'automne et siégeront du 1^{er} janvier 2027 au 31 décembre 2030.

Pour tout autre renseignement, veuillez communiquer avec le Secrétariat du COSEPAC à cosewic-cosepac@ec.gc.ca.

MODÈLE DE CANDIDATURE

1. Études et bagage de connaissances

Indiquez vos connaissances et votre formation pertinentes pour le groupe taxinomique en question. Cela peut comprendre, par exemple, la science et/ou les connaissances traditionnelles en biologie de la conservation, l'écologie, la biologie des populations, la génétique, l'évaluation des stocks, la gestion des ressources naturelles, la taxinomie, la systématique ou tout autre domaine pertinent.

Par exemple :

- j'ai vécu au sud de la région de l'Okanagan, en Colombie-Britannique, et je possède des connaissances étendues sur l'écologie locale de cette région, en particulier sur les reptiles et les amphibiens;
- je possède un baccalauréat en gestion des espèces sauvages, une maîtrise en aquaculture des salmonidés et un doctorat dans la systématique de l'espèce *Salmo*;
- je possède un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en zoologie, cinq ans d'expérience en biologie et en génétique des populations de caribous et douze ans d'expérience en biologie de la conservation d'autres ongulés.

2. Expertise sur les taxons

Décrivez votre expertise et votre expérience concernant les [\[insérer le taxon du SSC\]](#) du Canada.

Par exemple : J'ai une excellente connaissance de l'écologie et de la systématique des mollusques d'eau douce de toute l'Amérique du Nord et j'ai une expertise particulière des sphaeriidés du Canada, particulièrement de l'Ontario. J'ai mené des consultations sur la taxinomie des mollusques d'eau douce dans dix provinces et territoires canadiens, et mon Guide des naturalistes sur les sphaeriidés de l'Ontario est utilisé partout dans l'est de l'Amérique du Nord.

3. Exigences particulières des SSE

ARTHROPODES

Exigences : *Nous nous intéressons aux personnes ayant une expertise régionale ou de préférence nationale en écologie, en biologie et en conservation des arthropodes terrestres et/ou d'eau douce. Le candidat retenu doit également posséder des compétences exceptionnelles en rédaction, en communication et en organisation ainsi qu'une capacité avérée à présider efficacement un comité scientifique axé sur le consensus et à collaborer avec ses membres. Les candidats idéaux doivent connaître le processus d'évaluation du COSEPAC, les critères utilisés, les menaces qui pèsent sur les arthropodes et la priorisation des espèces sauvages en vue des évaluations du statut de conservation. Une compréhension de la façon d'intégrer les connaissances et*

la science communautaires et autochtones dans les études sur les arthropodes serait un atout.

Par exemple : J'ai une excellente connaissance de l'écologie des poissons de l'Arctique canadien et j'ai mené, au cours des cinq dernières années, des recherches sur leur cycle vital en soutien à un programme de recherche et d'intendance dirigé par les Inuits, ce qui correspond bien aux exigences particulières présentées dans l'appel de déclarations d'intérêt.

4. Expertise en biologie de la conservation et sur la flore et la faune du Canada

Quel est votre degré de connaissance des techniques et des concepts liés à l'évaluation et à la conservation des espèces sauvages en péril et des dispositions légales relatives à la désignation et à la protection de ces espèces à l'échelle fédérale ou provinciale/territoriale? Quelle est votre expérience en matière de formulation de conclusions et de recommandations objectives sur le statut biologique des espèces sauvages?

Par exemple :

- Au cours des cinq dernières années, j'ai recueilli des données sur la biologie et la génétique des populations de salmonidés. Ces données seront utilisées afin d'élaborer des programmes de rétablissement et de gestion pour le saumon rouge.
- Au cours des cinq dernières années, j'ai aidé la Nation haïda à rédiger des plans de conservation des espèces végétales.
- Au cours des cinq dernières années, j'ai fourni des conseils sur l'intégration de connaissances écologiques locales dans la planification de la gestion des espèces sauvages de la province.
- Je suis membre de Canards Illimités et j'ai participé à des relevés visant à déterminer la répartition de l'Arlequin plongeur, la qualité de son habitat et les tendances relatives à la taille de sa population;
- J'ai une connaissance approfondie de la législation fédérale/provinciale/territoriale sur les espèces en péril et j'ai rédigé trois rapports de situation sur des espèces sauvages.
- J'ai acquis une connaissance approfondie des lois fédérales, provinciales et territoriales sur les espèces en péril grâce à ma participation à la planification du rétablissement d'espèces en Colombie-Britannique. J'ai également corédigé trois rapports nationaux et cinq rapports provinciaux sur la situation de la faune.
- J'ai publié des articles sur l'expansion attribuable aux changements climatiques de l'aire de répartition d'espèces de papillons du nord du Canada.

Indiquez votre degré de connaissance d'autres éléments de la faune et de la flore canadiennes qui ne font pas partie de votre domaine d'expertise principal.

Par exemple : Bien que je me concentre principalement sur les amphibiens, j'ai acquis de solides compétences en identification des plantes au point où je peux identifier avec confiance la plupart des plantes vasculaires orientales et de nombreux lichens.

5. Aptitudes en animation et en gestion

Indiquez votre expérience en animation, en organisation, en présidence et en gestion de réunions et de groupes de travail composés de divers participants qui ont pour tâche de prendre des décisions difficiles et de formuler des recommandations.

Par exemple : J'ai présidé le Groupe de travail sur les tardigrades du Nunavut de 2003 à 2005. J'ai organisé et dirigé trois réunions par année de cette équipe de huit personnes qui avait pour tâche d'évaluer la réaction des tardigrades aux changements climatiques dans l'Arctique.

Indiquez votre expérience en ce qui a trait à l'assimilation de grandes quantités de renseignements techniques dans des domaines autres que votre principal domaine de spécialisation.

6. Aptitudes en rédaction et en révision scientifiques

Décrivez votre expérience de la rédaction, de l'examen et de la révision de documents scientifiques (p. ex. articles de revues à comité de lecture, livres, rapports) et de l'interprétation critique des conclusions. Décrivez votre expérience de l'intégration de divers commentaires dans les produits écrits.

7. Déclarations personnelles

Veillez inclure les déclarations suivantes (trois obligatoires, deux facultatives) en ajoutant un sous-titre pour chacune d'entre elles.

Perspectives ou intérêts personnels : Veuillez décrire les motivations ou raisons personnelles qui vous poussent à participer au processus d'évaluation des espèces du COSEPAC. Veuillez nous faire part de la perspective et des systèmes de connaissances que vous pourrez apporter à ce processus.

Auto-identification (facultatif; les renseignements sont recueillis uniquement à des fins de sélection) : Étant donné que le COSEPAC s'efforce de diversifier ses membres, la préférence pourrait être accordée à des candidats qualifiés issus de groupes sous-représentés au sein du COSEPAC. Si vous le souhaitez, à l'aide du sous-titre « auto-identification », précisez les compétences et les connaissances dont vous disposez pour travailler de manière productive auprès de communautés équitables, diverses et inclusives, ou identifiez-vous comme appartenant à l'un des

groupes suivants en fournissant de plus amples renseignements, le cas échéant :

- femmes;
- personnes autochtones;
- personnes handicapées;
- personnes racisées;
- personnes ayant diverses orientations sexuelles ou identités de genres;
- personnes issues d'autres groupes sous-représentés;
- personnes en début de carrière.

Les personnes chargées de la sélection tiendront compte des auto-identifications des candidats qualifiés dans leur évaluation des candidatures et ne pourront accorder la préférence dans le classement qu'en présence d'une auto-identification claire.

Interruptions (facultatif; les renseignements sont recueillis uniquement à des fins de sélection) : Les examinateurs tiendront compte des interruptions de carrière légitimes résultant de congés maternité, parentaux, maladie ou familiaux. Le temps consacré à ces types de congés ne sera pas pris en compte dans l'évaluation de la productivité. N'hésitez pas à faire part de toute situation personnelle qui aurait pu avoir un impact sur vous.

8. Références

Veillez fournir le nom et les coordonnées de trois personnes pouvant fournir des références. Indiquez le nom d'au moins une personne avec laquelle vous avez travaillé au sein d'un comité qui est décrit dans votre lettre d'accompagnement ou votre CV. Il sera demandé à ces références de fournir des exemples et des évaluations pour les critères suivants :

1. votre capacité à travailler de manière constructive dans le cadre d'un processus de prise de décisions fondé sur le consensus et à favoriser le consensus entre des collègues qui sont membres d'un comité;
2. votre capacité à prendre des initiatives;
3. votre fiabilité quant au respect des délais et à la livraison des produits;
4. votre capacité à faire preuve d'un bon jugement.